



# Condom Tennis Club

Saison 2023-2024

## Conditions Générales d'Adhésion

### Inscriptions

Les inscriptions sont faites à l'aide des formulaires adéquats (jeune ou adulte), ou en ligne pour les adhésions simples (sans réductions). Toute inscription entraîne l'acceptation des règlements FFT et du règlement intérieur du Club. L'adhérent autorise le CTC à utiliser son image pour sa communication interne et externe. Pour être prise en compte, toute inscription doit être intégralement réglée.

### Modes de paiement

Les paiements peuvent être effectués par chèque, carte de crédit, prélèvements bancaires, titres ANCV, coupons Sport ou espèces. Le paiement échelonné par chèques (resp. prélèvement bancaire) est admis dans la limite de quatre chèques (resp. en 10 fois).

### Attestations - Facturation

Les factures ou attestations de paiement peuvent être demandées par mail ([tenniscondom@orange.fr](mailto:tenniscondom@orange.fr)) et sont délivrées par retour de mail.

### Cours Collectifs

Les inscriptions aux cours collectifs sont obligatoirement liées à la souscription d'une formule d'adhésion. L'achat d'une licence seule ne donne pas accès aux cours collectifs. Les jeunes (moins de 18 ans) sont adhérents pour la saison complète.

### Tarifification

Les tarifs des différentes formules sont mentionnés sur les fiches d'inscription.

Des réductions interviennent dans les cas suivants :

- Réduction famille à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.
- Réduction Pass'Sport (Département du Gers) : montant remboursé lors de la remise du dossier complet (attestation de droit de rentrée scolaire, certificat de scolarité et formulaire du département complété).

Ces réductions sont cumulatives.

### Annulations - Remboursements

#### Inscriptions aux cours collectifs

Aucun remboursement des frais de cours n'est consenti postérieurement à la deuxième séance.

#### Adhésions

Elles ne peuvent être remboursées qu'en cas de force majeure (blessure au tennis, déménagement).

### Réservation/Accès aux courts de tennis/Utilisations

L'accès aux courts de tennis se fait en prenant les clés des terrains dans la boîte à code située sous la terrasse du club house. Le code ne peut être donné et doit être utilisé uniquement par les adhérents à jour de leur cotisation. Les réservations des courts s'effectuent via l'application Ten'up, en créant votre compte une fois votre fiche adhérent créée lors de votre inscription. L'utilisation de tous les terrains nécessite un arrosage avant la pratique (voir après), et le passage de la traîne et le balayage des lignes après la pratique.